

[Texte]

Mr. Ouellet: They have all been certified. By whom?

Mr. Rodocanachi: By our inspectors.

Mr. Ouellet: Where?

Mr. Rodocanachi: At Dorval.

Mr. Ouellet: What is his name?

Mr. Rodocanachi: Dorval is one, sir. The resident security director there, and for the province of Quebec, is Jean Duguay, who works for me, but he does not examine everyone himself. They are partly given by his inspectors, partly by airport security officers, in a big airport like that, because the turnover is high. But they are all Transport Canada employees.

The documentation is there; it is inspected to make sure it is up to date. When we do a periodic inspection, we call for the training records to see that they have been signed for and the people have done their thing. And in addition to that, even though they have been certified, we periodically put our own people through the inspection point with a concealed weapon in a briefcase, unknown to them, to see if they detect it. If they do not, then they are put back for more training, or in the case of a repeated thing, fired.

Mr. Ouellet: Would you invite me to accompany you the next time you do it?

Mr. Rodocanachi: Gladly.

Mr. Ouellet: Okay. That would be a way to find out if the system is—

Mr. Rodocanachi: I would be glad to do it, sir. The complaint we have is there are too many alarms at the screening point. If you walk through with a bunch of keys and the alarm goes, you are searched by hand, and you feel you should not be searched.

Mr. Ouellet: I never complained in that regard.

I understand there are special passes prepared to allow employees to proceed from one area to another in the airport. I have been given pictures of numerous ID cards, unfilled, and some filled. In other words, all of this could be used by anybody to go to the airport and walk around, and probably even go onto the tarmac. What types of security measures do you have at the department to prevent the proliferation of these special identification cards that authorize employees to go up to the airport?

Mr. Rodocanachi: Into the restricted part of the airport—that is through the screened area and onto the ramp, for example—there is only one pass that authorizes them to do that. That is a special airport restricted area pass. An identification card does not give them access there. If the deputy minister went with just a Transport Canada identification card, he would not get into the restricted area of the airport. He has to have a special pass. Only one pass gets them into those restricted areas.

[Traduction]

M. Ouellet: Tous? Par qui?

M. Rodocanachi: Par nos inspecteurs.

M. Ouellet: Où?

M. Rodocanachi: À Dorval.

M. Ouellet: Quel est le nom de l'inspecteur?

M. Rodocanachi: Le directeur des services de sécurité en poste à Dorval et pour la province de Québec est Jean Duguay, qui travaille pour moi. Cependant, ce n'est pas lui qui procède personnellement à chaque examen. Les examens sont donnés en partie par ses inspecteurs et en partie par les agents de sécurité de l'aéroport, puisqu'il y a un taux de roulement élevé. Cela dit, ils sont toujours assurés par des employés de Transports Canada.

Il y a une documentation à ce sujet, et nous nous assurons qu'elle est bien à jour. Nous faisons des inspections périodiques, nous demandons à voir les registres de formation professionnelle et, même si les agents de sécurité ont été accrédités, nous envoyons régulièrement certains de nos employés avec une arme cachée dans une mallette, pour voir si les agents seront capables de les repérer. S'ils n'y parviennent pas, ils sont tenus de recevoir une formation complémentaire et, s'ils échouent à nouveau, ils sont renvoyés.

M. Ouellet: Pourriez-vous m'inviter à vous accompagner la prochaine fois où vous faites cela?

M. Rodocanachi: Certainement.

M. Ouellet: Je verrais ainsi comment fonctionne le système.

M. Rodocanachi: Je serais très heureux de vous inviter. La plainte qui nous est la plus fréquemment adressée est que les sonneries se déclenchent trop facilement aux portiques de sécurité. Si vous traversez avec un trousseau de clés, la sonnerie va se déclencher et vous serez fouillés à la main, alors que vous aurez peut-être le sentiment que c'est inutile.

M. Ouellet: Je ne m'en suis jamais plaint.

Je crois savoir qu'il y a certains laissez-passer spéciaux qui permettent aux employés de passer d'un secteur à un autre dans l'aéroport. J'ai vu des photographies de nombreux laissez-passer qui n'avaient pas été remplis, ce qui signifie que n'importe qui pouvait s'en servir pour circuler librement dans l'aéroport, et peut-être même se rendre sur les pistes d'atterrissage. Avez-vous donc pris des mesures quelconques pour éviter la prolifération de ces laissez-passer?

M. Rodocanachi: Il n'y a qu'un seul laissez-passer qui permette à une personne de se rendre dans la partie à accès limité de l'aéroport, c'est-à-dire au-delà du portique de sécurité. Il s'agit d'un laissez-passer spécial pour l'aéroport concerné. Aucune carte d'identification ne peut donner accès à cette zone. Si le sous-ministre n'avait en main que la carte d'identité de Transports Canada, il se verrait interdire l'accès au secteur réservé de l'aéroport. Il doit posséder un laissez-passer spécial. Ce laissez-passer est indispensable.